# CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DE L'ESCLAVAGE EN ESPAGNE AU SIÈCLE D'OR : LES ESCLAVES DEVANT L'INQUISITION

PAR
CHRISTINE FOURNIÉ-MARTINEZ

## INTRODUCTION

Longtemps demeuré ignoré par l'historiographie, l'esclavage en Europe chrétienne est actuellement un phénomène bien connu, en particulier pour la période médiévale. Mais si les monographies sur l'esclavage à l'époque moderne se multiplient depuis vingt ans, elles négligent souvent l'aspect social du problème. Or, à la différence des sources déjà exploitées, les relations de causes de l'Inquisition conservées à l'Archivo historico nacional à Madrid permettent d'envisa-

ger la question sous cet angle.

Ces relations de causes ou résumés de procès sont des rapports d'activité annuels envoyés par chaque tribunal au Conseil de l'Inquisition ou Suprema, qui pouvait ainsi contrôler l'action des tribunaux provinciaux. Elles permettaient aussi de localiser facilement un accusé. Outre son « état-civil », la relation de son procès mentionne sa croyance religieuse, le nombre des témoins et la nature du délit. Avec le temps, ces résumés s'étoffent, occupant parfois plusieurs pages, et se mettent à décrire les étapes du procès de façon précise. La mention des peines corporelles et spirituelles infligées au coupable complète cette « fiche de renseignements ». Mais toutes riches qu'elles soient, les relations de causes ne peuvent remplacer des sources sérielles telles que les actes notariés. Cependant elles permettent de mieux cerner l'aspect social et humain de l'esclavage, de considérer la place des esclaves dans la vie sociale, de définir les rapports quotidiens qu'ils entretiennent avec les maîtres et les hommes libres en général, de déterminer quels sont les facteurs qui favorisent ou empêchent leur intégration dans la société du siècle d'Or.

# SOURCES

Outre les séries des relations de causes ont été consultées à l'Archivo historico nacional à Madrid d'autres archives inquisitoriales, en particulier les cartas acordadas ou instructions envoyées par la Suprême aux tribunaux provinciaux, et les cartas al Consejo ou lettres au Conseil dans lesquelles les tribunaux de province rendaient compte de certaines affaires et exposaient leurs problèmes. Seuls des sondages ont pu être effectués dans la masse énorme des cartas al Consejo, en particulier pour les tribunaux de Grenade et des Canaries, mais ils se sont révélés intéressants.

Enfin ont été consultés des procès entiers de la section *Inquisicion* (Fondo canario) de la bibliothèque du Museo canario de Las Palmas, ainsi qu'au hasard des dépouillements de l'Archivo historico nacional.

# CHAPITRE PREMIER

# LES MAÎTRES

La répartition des maîtres par catégories socio-professionnelles témoigne d'un très large éventail d'activités qui va du grand noble au chiffonnier, en passant par le médecin, l'évêque, le curé ou le pâtissier, sans oublier le roi. Ceci permet de nuancer l'opinion selon laquelle seules les classes aisées pouvaient se permettre la possession d'un esclave. Celui-ci n'est donc pas seulement un objet de luxe, mais il représente aussi pour certains propriétaires décidés à exploiter son travail un véritable investissement. Cependant plus des deux tiers des maîtres appartiennent au clergé, à la noblesse, au corps des officiers civils ou militaires, à celui de l'administration ou des professions libérales, c'est-à-dire à des personnes exerçant une activité sans grand rapport avec la vie économique. Donc si les esclaves ne sont pas uniquement des objets de luxe, c'est néanmoins là leur caractéristique principale, et cela en raison de leur prix : celui-ci, même s'il ne cesse de baisser en valeur réelle, reste encore assez élevé pour limiter la clientèle.

De nombreux maîtres possèdent plusieurs esclaves, le plus souvent deux ou trois, parfois dix ou plus. A l'inverse, un seul esclave peut appartenir en commun à plusieurs personnes. L'examen du statut socio-économique des propriétaires montre que ce sont les plus riches qui possèdent le plus d'esclaves : nobles, titulaires de charges publiques, et à un degré moindre ceux qui exercent une profession libérale. Parmi les autres groupes sociaux, rares sont ceux qui possèdent plus d'un esclave, et encore s'agit-il de personnes dont la profession peut permettre un certain niveau de vie, comme les marchands. Mais ce n'est pas le cas des artisans aux revenus modestes, ou du clergé qui, s'il se conforme sans répugnance aux idées esclavagistes ambiantes, n'en affiche pas moins sur ce point une certaine retenue.

# CHAPITRE II

#### LA CARTE D'IDENTITÉ DE L'ESCLAVE

Les relations de causes livrent plusieurs renseignements permettant de reconstituer la carte d'identité de l'esclave. Ainsi son nom est déjà évocateur, puisqu'il définit souvent sa race, sa religion et sa culture, même si, dans la majorité des cas, les esclaves reçoivent au baptême un prénom chrétien. Cette pratique tendrait à montrer la volonté d'assimiler l'esclave. Est-ce pour lui faire oublier ses origines étrangères, ou obéir à un impératif à la fois politique et religieux visant tout particulièrement les esclaves morisques et musulmans? L'adoption d'un nom chrétien et espagnol — quand il est accepté par l'esclave — apparaît en tout cas comme la première étape de l'intégration de celui-ci dans la société espagnole.

En ce qui concerne le sexe des esclaves, les hommes l'emportent largement sur les femmes, sauf aux Canaries, qui font office de pont commercial entre l'Afrique et l'Europe ou l'Amérique, et à Séville, port de transit pour les esclaves. Les morisques constituent une autre exception, liée cette fois au contexte politico-religieux, car la guerre de Grenade en 1568-1571 a fortement éprouvé

les rangs des morisques de sexe masculin.

Bien que souvent les esclaves ne sachent pas donner précisément leur âge, la majorité de ceux qui apparaissent dans les sources compte entre quinze et

trente-cinq ans, c'est-à-dire l'âge de la plénitude physique.

Les origines des esclaves sont des plus variées. En effet, outre l'Afrique noire et l'Afrique du nord, l'Europe toute entière ou presque est représentée. On compte aussi un certain nombre d'esclaves turcs. Il faut préciser que certains termes utilisés pour définir la provenance des esclaves et leur race, en particulier moro, turco ou berberisco, posent des problèmes d'identification, la confusion étant fréquente entre les dénominations raciales et confessionnelles.

La répartition géographique des esclaves en Espagne est très inégale. Absents ou presque du nord-ouest atlantique et de la Catalogne, rares en Aragon, ils sont présents dans les grandes villes de Vieille Castille. La région levantine en compte un certain nombre, en particulier Valence, où, si les esclaves noirs sont moins nombreux qu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle, les relations de causes témoignent de la présence non négligeable de Turcs et de morisques. Cependant c'est en Andalousie que l'on en recense le plus. Séville, Cordoue, Grenade et Malaga en comptent chacune plusieurs milliers. Mais alors que dans ces deux premières villes, les esclaves de race noire l'emportent en nombre, à Grenade et à Malaga, la première place revient aux esclaves de race blanche.

#### CHAPITRE III

#### LES ESCLAVES AU TRAVAIL

Les esclaves ne servent pas toujours à assouvir la vanité sociale de ceux dont ils ornent les demeures. Ainsi certains, employés par des artisans, aident leurs maîtres dans la boutique ou l'atelier comme simples apprentis, ou en continuant à exercer le métier qui était le leur quand ils étaient libres. C'est en tout cas

une solution avantageuse pour le maître qui s'épargne le salaire d'un travailleur libre et qui, s'il décide de laisser l'esclave exercer son métier à son compte,

perçoit une part des bénéfices.

Cependant la majorité des esclaves n'a aucune compétence professionnelle; en outre la concurrence est importante et les règlements des corporations interdisent aux esclaves l'accès aux métiers. La situation est similaire dans le domaine agricole: si l'on excepte l'emploi de main-d'œuvre servile aux Canaries pour la culture de la canne à sucre, et celui des morisques dans les travaux d'irrigation et d'horticulture, on utilise peu les esclaves dans l'agriculture. Ainsi pas d'économie esclavagiste en Espagne comme en Amérique: la main-d'œuvre libre est plus rentable, étant plus expérimentée.

La majorité des esclaves est, en fait, utilisée pour les travaux domestiques. Mais alors que ceux qui vivent chez leur maître ne perçoivent aucun salaire, les esclaves cortados jouissent d'une certaine liberté et peuvent exercer une activité sans grande qualification qui leur permet d'amasser un petit pécule.

La condition de galérien est certainement la moins enviable de toutes pour un esclave. Or l'Espagne manque de rameurs alors que l'essor de la puissance turque rend nécessaires de nouveaux armements. Les esclaves forment vite la partie la plus importante de la chiourme. Originaires de tout le bassin méditerranéen, d'Europe du nord ou d'Europe centrale, ils deviennent galériens par achat, don, capture, ou condamnation par les tribunaux laïcs ou ecclésiastiques, en particulier l'Inquisition. La vie à bord n'est pas insupportable, même si les conditions sont rigoureuses et peu saines, mais les esclaves chrétiens sont toujours mieux traités que leurs compagnons de rame musulmans jugés dangereux. Ils hénéficient en tout cas d'une assistance religieuse assurée par un chapelain sur chaque galère, et par le tribunal de l'Inquisition des galères, dont la création fut rendue nécessaire par le grand nombre d'esclaves de religion musulmane dans la chiourme. A travers les dépositions des esclaves galériens, la guerre de course apparaît comme une réalité quotidienne du monde méditerranéen : elle alimente les marchés d'esclaves et remplit les bancs des galères, contribuant ainsi au maintien de l'esclavage en pays chrétien jusqu'au XVIIIe siècle.

# CHAPITRE IV

# L'ESCLAVE DANS LA SOCIÉTÉ DU SIÈCLE D'OR

Si l'on s'en tient au travail des esclaves, mis à part le cas particulier des galériens, le tableau n'est pas si noir qu'on pourrait le penser. Pourtant les relations de causes offrent beaucoup d'exemples d'esclaves réagissant mal face à leur condition, ce qui s'explique sans doute par les relations qu'ils entretiennent avec les hommes libres. L'esclave est à n'en pas douter un marginal, et même triplement marginal : légalement, racialement et religieusement. On lui fait d'ailleurs sentir de diverses manières qu'il est différent des hommes libres. Les musulmans surtout sont victimes d'un préjugé défavorable, alors que les noirs, eux, sont considérés comme des êtres simples et naïfs.

Le premier devoir de l'homme libre est pourtant d'intégrer ces esclaves dans la société chrétienne. Cette obligation morale est d'abord celle du maître qui doit faire baptiser l'esclave et assurer son instruction religieuse. Mais si le baptême est presque automatique, l'instruction est souvent négligée, ce qui conduit l'Inquisition à rappeler les maîtres à l'ordre. D'ailleurs les intéressés n'accueillent pas toujours favorablement ces intentions louables. Les esclaves de religion musulmane en particulier opposent une résistance farouche aux efforts de conversion, et quand ils s'y soumettent, c'est dans l'espoir d'obtenir en échange sinon la liberté, du moins un meilleur traitement.

Le problème est tout aussi délicat pour les esclaves renégats qu'il s'agit de réintégrer dans le sein de l'Église. L'apostasie est en général conséquence de l'esclavage chez les Turcs ou les Maures : l'esclave espérait en reniant obtenir la liberté ou un sort meilleur ; ou bien, capturé très jeune, il s'était laissé porter par son destin. Toujours est-il que les inquisiteurs éprouvent de l'embarras au moment de déterminer quelle est la part de sincérité dans le discours des renégats.

Si l'intégration religieuse des esclaves ne va pas sans problèmes, dans la vie quotidienne, l'attitude des hommes libres à leur égard est loin d'être toujours bienveillante. Certes la coexistence avec les maîtres devait entraîner une certaine familiarité, pouvant aller jusqu'à la confiance, voire l'intimité dans le cas des amours ancillaires. Mais les relations de causes montrent que souvent, la bonne entente faisait place à la violence ou à la cruauté, comme en témoigne l'éventail des châtiments dont le maître disposait pour corriger son esclave. Ce dernier devait en outre affronter le mépris et la malveillance des domestiques libres.

Pourtant si les maîtres font preuve de sévérité, c'est qu'ils y sont parfois contraints par le caractère rebelle de certains esclaves. Population turbulente et instable, ces derniers inspirent en effet une véritable méfiance : mais quelle place occuper dans une société où l'on passe pour suspect ?

# CHAPITRE V

# LA « VIE PRIVÉE » DE L'ESCLAVE

Jouet des hasards d'une vente, des humeurs de son maître, l'esclave peut difficilement, semble-t-il, jouir d'une existence propre. Il s'efforce pourtant, sans y parvenir toujours, de préserver certains aspects de sa vie privée. Ainsi il s'efforce de profiter de ses moments de loisirs pour rencontrer des amis, discuter, fréquenter la taverne et les prostituées, ou jouer. Il se heurte cependant au problème de l'argent, tandis que la méfiance des autorités municipales, désireuses d'éviter scandales et désordres, leur fait édicter des règlements restrictifs pour les esclaves.

Contrôlé dans ses moments de loisirs, l'esclave l'est aussi dans sa vie conjugale et sexuelle. Il peut certes se marier sans le consentement de son maître, avec qui il veut, et de la même façon que n'importe quel chrétien. Mais il faut tenir compte de l'égoïsme du maître, des conditions matérielles nécessaires à la vie en commun, sans oublier que la législation, qui voudrait que le mariage de l'esclave soit identique à celui de l'homme libre, souligne la supériorité des droits de celui-ci : le mariage peut être annulé pour erreur si l'esclave oublie de faire connaître sa condition. Enfin la cérémonie doit être célébrée selon les rites chrétiens sans quoi les intéressés se trouvent en situation de péché. Autant d'obstacles qui expliquent que si le mariage est possible pour l'esclave, les unions vraiment légitimes sont en nombre réduit. Ainsi toutes les conditions semblent

réunies pour que les esclaves figurent en bonne place parmi les « délinquants de la sexualité ». Ils essaient alors de pratiquer l'union libre, à peu près tolérée. Ils en parlent même avec une certaine hardiesse : quoi de plus normal dans leur bouche que ces propos qui, s'ils sont jugés scandaleux par l'Inquisition parce qu'ils s'écartent de la morale, donnent un aperçu de leur lot quotidien. Certains enfin, cherchant à apaiser d'une manière ou d'une autre leurs élans sexuels, se livrent à des pratiques réprouvées, telles l'homosexualité (surtout

les esclaves musulmans), ou la bestialité.

Dans le domaine de la vie religieuse et spirituelle, les esclaves tentent de préserver leurs croyances et d'affirmer leurs convictions. Si dans le cas des noirs l'effort de conversion semble s'être avéré payant, il est en revanche frappant de constater que près de 68 % des accusés comparaissent devant l'Inquisition pour un délit en rapport avec la religion musulmane : participation à la guerre de Grenade, pratique des rites prescrits par le Coran, fuite vers la Berbérie dans l'intention d'y être musulman, propos hérétiques, sacrilèges,... Les relations de causes témoignent des problèmes auxquels ils se heurtaient quotidiennement pour vivre leur foi, le plus souvent dans la clandestinité. Le Saint-Office, qui fait en général preuve d'une certaine équité et d'indulgence envers ceux dont le baptême est récent, se montre cependant plus sévère avec les esclaves morisques supposés instruits de longue date dans la religion catholique.

# **CHAPITRE VI**

#### VIVRE SA CONDITION D'ESCLAVE

Face à des attitudes généralement suspicieuses, parfois ouvertement hostiles, l'esclave se sent étranger au monde qui l'entoure. Victime d'une profonde injustice, l'inconfort de sa situation lui rend d'autant plus amère l'absence de liberté.

Alors que certains placent leurs espoirs dans la victoire des Turcs pour retrouver leur liberté, d'autres préfèrent passer à l'action en essayant de s'enfuir, le plus souvent par la mer afin de passer en Berbérie, mais aussi vers le nord pour gagner la France. Qu'elles soient individuelles ou collectives, ces tentatives de fuite nécessitent un minimum de préparatifs qui n'est pas toujours assuré, d'où de nombreuses difficultés (manque de vivres, ignorance de la géographie et de la navigation, otages, mauvaise entente entre les fugitifs), et l'existence d'un « commerce » de la fuite avec de véritables réseaux de passeurs. L'échec et la crainte du châtiment ne parviennent pas toujours à décourager les fugitifs malheureux dont un certain nombre n'hésite pas à récidiver.

Moins dangereux, le rachat permet à l'esclave de retrouver sa liberté moyennant finances. Il s'organise généralement de façon privée, et le financement est souvent à la charge des intéressés eux-mêmes. Mais il arrive que, bien que l'esclave parvienne à réunir la somme nécessaire, le maître refuse de lui accorder la liberté : aussi voit-on se développer, à l'instar des réseaux destinés à soutenir

les fugitifs, un véritable trafic de cartes d'affranchissement.

L'esclave qui ne peut se racheter ou n'a pas réussi sa tentative de fuite dispose de certains moyens pour adoucir un sort parfois trop cruel. Le blasphème est l'un d'eux. Marque de la colère ou du désespoir, il devient de la part de l'esclave une tentative de chantage envers son maître afin que celui-ci le traite mieux. Le maître en effet risquait de perdre le travail de son esclave le temps qu'il resterait prisonnier de l'Inquisition pour avoir blasphémé. Bien plus, il pouvait passer pour un tyran cruel, et voir ses malheurs exposés devant un tribunal d'Église était pour l'esclave un moyen de se faire rendre justice. Celui-ci peut utiliser d'une autre façon le Saint-Office contre son maître. Évoluant dans son entourage proche, il est en effet à même de le surveiller, de surprendre les faits et gestes suspects et susceptibles d'intéresser les inquisiteurs. Gare alors au maître trop sévère, car l'esclave maltraité n'hésite pas à témoigner contre lui ou à le dénoncer au Saint-Office.

Enfin, lorsque font défaut le courage et les moyens pour s'enfuir ou se dresser contre le maître, il ne reste à l'esclave qu'à se résigner ou à tenter d'oublier sa condition dans la boisson, la paresse, l'insolence ou le vol, autant de défauts très répandus dans la population servile.

## CONCLUSION

De même qu'au Moyen Age, les esclaves apparaissent comme un monde bigarré, marqué par des origines variées, des cultures et des religions différentes, des destins parfois extraordinaires. Autant de critères qu'il s'agirait de prendre en compte au moment d'intégrer les esclaves dans leur société « d'adoption », afin que chacun supporte le mieux possible le processus d'assimilation. Mais malgré tous les efforts, l'esclave reste un marginal dans la société du siècle d'Or. L'échec de l'expérience réside en fait dans l'attitude contradictoire du reste de la société, qui tente d'intégrer l'esclave tout en refusant d'accepter son identité réelle, sa différence, ce qui revient à l'exclure, mais de façon plus pernicieuse.

# PIÈCES JUSTIFICATIVES

Exemples de relations de causes et lettres du tribunal de Grenade à la Suprême.

**GLOSSAIRE** 



